

Acte à classer

39

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-04-12T15-33-02.00 (MI236837207)

Identifiant unique de l'acte : 027-200065787-20220404-39-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : pesallpidobCABVE_84202109_seal

Date de décision : 04/04/2022



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Décisions budgétairesActe : [pesallpidobCABVE_84202109 s...](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[39 2022 vote compt...](#) Type PJ : 70_DE - Délibération[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/04/22 à 15:33

Par [BUNEL Nadège](#)

Transmis

Date 12/04/22 à 15:33

Par [BUNEL Nadège](#)

Accusé de réception

Date 12/04/22 à 15:54

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	39
Votants par procuration	11
Absents	6
Total des votes	49

7. Finances locales
7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 29 mars 2022 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel LEROUX

TITULAIRES PRESENTS : Mme DE ANDRES, M. BOUCHER, M. BISSON, Mme ROULAND, Mme GILBERT, M. LEROY, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. DUMESNIL, M. BONVOISIN, M. HANGARD, M. CALMESNIL, M. MARIE, M. LEROUX, Mme DUTILLOY, M. CANTELOUP, Mme ROSA, M. TIMON, Mme GAUTIER, Mme DUVAL, M. DARMOIS, Mme QUESNEY, M. BURET, Mme MONLON, M. VALLEE, M. MORDANT, Mme BOQUET, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, Mme BINET, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. SENINCK, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIEU
SUPPLEANTS PRESENTS : M. RABEL, M. BESSARD, Mme VANBESIEU, M. LEBOUCHER, Mme DUHAMEL, Mme QUEVAL, M. LEBEE, M. VETEL, Mme MONTIER

TITULAIRES EXCUSES : M. GIRARD, Mme DA SILVA, M. TIHY, Mme DUONG, M. LAMY, Mme CLUZEL, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, M. VOSNIER, Mme GENAR, M. DUCLOS

SUPPLEANTS EXCUSES : M. FOURNIER, Mme FRESSARD, M. DELONGUEMARE, Mme LEMAITRE, M. GRARD, M. TRAVERSE, M. POULAIN, M. TOUSSAINT, M. DUCLOS, Mme CACAUX, M. THEROULDE, M. CHARPENTIER

TITULAIRES ABSENTS : M. BEIGLE, M. BARRE, Mme HAKI, M. LETELLIER, M. MAUVIEUX, M. BAPTIST

SUPPLEANTS ABSENTS : M. MEAUDE, M. DROUET, Mme FOUTREL, Mme POTTIER

PROCURATIONS : M. GIRARD à M. SIMON, Mme DA SILVA à M. BESSARD, M. TIHY à Mme DUHAMEL, Mme DUONG à M. LEROUX, M. LAMY à M. LEROUX, Mme CLUZEL à M. MARIE, Mme LOUVEL à Mme DUTILLOY, M. BEAUDOUIN à M. BURET, M. VOSNIER à Mme DUTILLOY, Mme GENAR à M. TIMON, M. DUCLOS à Mme GAUTIER

SECRETAIRE DE SEANCE : M. SWERTVAEGER

N° 39-2022 Vote du Compte administratif 2021 –Budget bâtiments à vocation économique

Pour mémoire, le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle sur une année.

Par dérogation à l'article L.1612-12 du CGCT, le vote de l'organe délibérante arrêtant les comptes de la collectivité territoriale au titre de l'exercice 2021 doit intervenir au plus tard le 31 juillet 2022.

Il permet de contrôler la gestion de la collectivité, ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées.

Parallèlement, le trésorier principal de la collectivité chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Président, élabore le compte de gestion qui doit exactement concorder avec le compte administratif.

Les résultats 2021 se présentent comme suit :

La section de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 323 478.13 € (dont 22 942.14 € de résultats reportés de 2020) pour l'exercice 2021 du budget à vocation économique de la Communauté de Commune de Pont-Audemer Val de Risle réparties par chapitres comme suit :

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20220404-39-BF
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

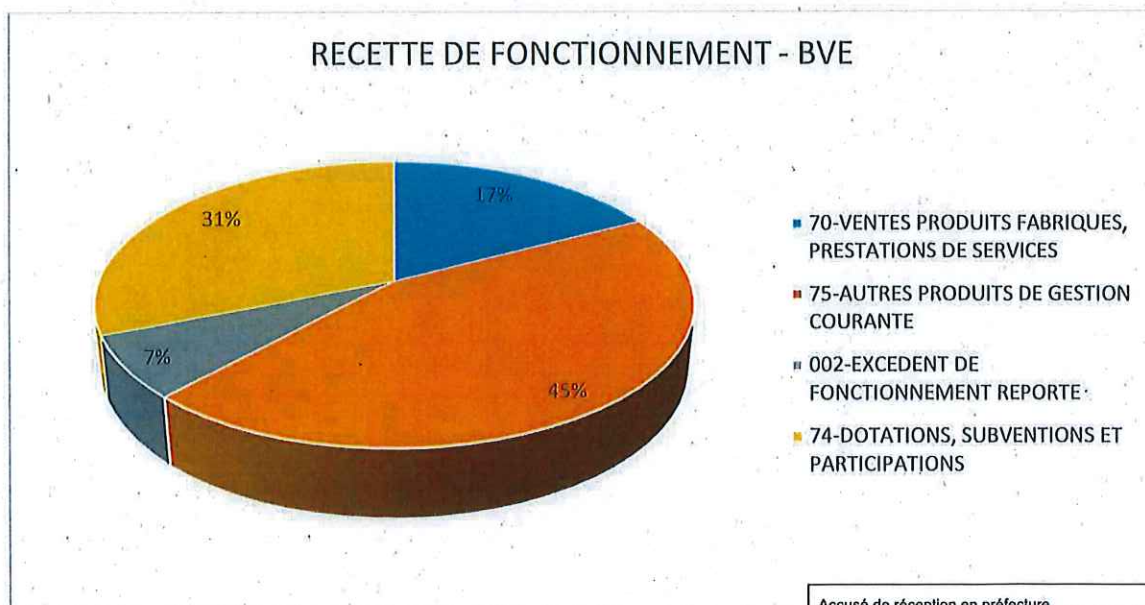
Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES	56 000.00	56 089.19	320.00		-409.19
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	107 325.86	100 000.00			7 325.86
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	145 012.00	143 889.50	237.30		885.20
Total des recettes de gestion courante		308 337.86	299 978.69	557.30		7 801.87
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Total des recettes réelles de fonctionnement		308 337.86	299 978.69	557.30		7 801.87
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		308 337.86	299 978.69	557.30		7 801.87
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		22 942.14				

Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté pour la somme de 22 942.14 €.

Chapitre 70 - Ventes produits fabriqués, prestations de services pour la somme de 56 409.19 € : celle-ci comprend les provisions pour charges de la Pépinière d'entreprises Pont-Audemer pour la somme de 54 489.19€ et les provisions pour charges des ateliers relais de Fourmetot pour la somme de 1 920 €. Le taux de réalisation des recettes du chapitre 70 est de 101%

Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations pour la somme de 100 000 € : pour l'équilibre du budget à vocation économique la Communauté de Communes verse une subvention. Cette somme provient du budget principal de la Communauté de Communes. Le taux de réalisation des recettes du chapitre 74 est de 93%

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courantes pour la somme de 144 126.80 € : cette somme comprend les loyers de la pépinière pour la somme de 69 536.47 € et les loyers des ateliers Relais de Fourmetot pour la somme de 74 590.33 €. Le taux de réalisation des recettes du chapitre 75 est de 99%



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 300 707.41 € pour l'exercice 2021 du budget à vocation économique de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle réparties par chapitre comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	126 845.00	87 686.18	20 961.20		18 197.62
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	32 996.00	32 995.41			0.59
Total des dépenses de gestion courante		159 841.00	120 681.59	20 961.20		18 198.21
66	CHARGES FINANCIERES	35 000.00	23 627.00			11 373.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 750.00		24 750.00		1 000.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		220 591.00	144 308.59	45 711.20		30 571.21
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	110 689.00	110 687.62			1.38
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		110 689.00	110 687.62			1.38
TOTAL		331 280.00	254 996.21	45 711.20		30 572.59

Chapitre 011 - Charges à caractère général : dépenses de fluides, fournitures et prestations de services réalisées au cours de l'exercice 2021 par les différents services pour un montant de 87 686.18 € et de 20 961.20 € de rattachements.

Le taux de réalisation des dépenses du chapitre 011 est de 86%.

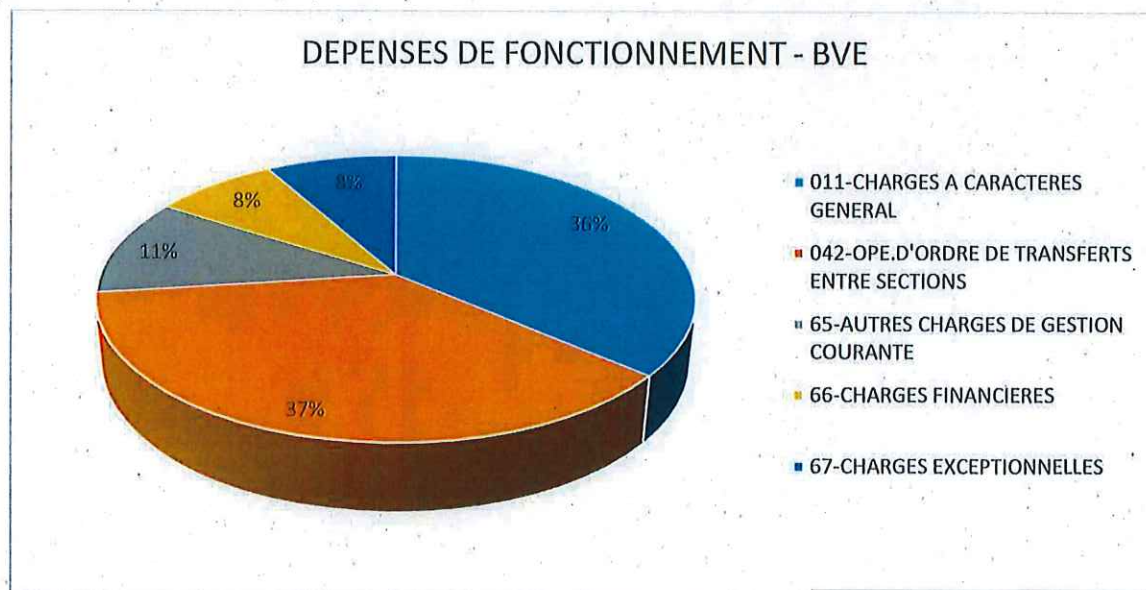
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : admission en non-valeur pour la somme de 32 995.41 euros.

Le taux de réalisation des dépenses du chapitre 65 est de 99,9%

Chapitre 66 - Charges financières pour 23 627 € : remboursement des intérêts des emprunts contractés par la collectivité.

Le taux de réalisation des dépenses du chapitre 66 est de 68%

Chapitre 042 - Opération d'ordre de transferts entre sections : dépenses correspondants aux amortissements, qui représentent une charge de 110 687.62 €.



Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20220404-39-BF
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022

La section d'investissement

La section d'Investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 394 942.79 € (dont 284 255.17 € au compte 001 de résultats reportés de 2020) pour le budget annexe à vocation économique.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
165 024	Dépôts et cautionnements reçus PRODUITS DES CESSIONS	29 500.00			
Total des recettes financières		29 500.00			29 500.00
45x2	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		29 500.00			29 500.00
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	110 689.00	110 687.62		1.38
Total des recettes d'ordre d'investissement		110 689.00	110 687.62		1.38
TOTAL		140 189.00	110 687.62		29 501.38
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		284 255.17			

- *Chapitre 001* - Reprise du résultat reporté pour 284 255.17 €
- *Chapitre 040* - Opérations d'ordre de transferts entre section pour 110 687.62 €, recettes correspondants aux amortissements de l'exercice.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 121 313.98 € pour l'exercice 2021 du budget annexe à vocation économique.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	60 000.00			60 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	169 288.23		13 788.23	155 500.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	70 155.94			70 155.94
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	299 444.17		13 788.23	285 655.94
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	125 000.00	121 313.98		3 686.02
	Total des dépenses financières	125 000.00	121 313.98		3 686.02
45x1	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	424 444.17	121 313.98	13 788.23	289 341.96
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	424 444.17	121 313.98	13 788.23	289 341.96

- *Chapitre 16* - emprunts et dettes assimilées pour la somme de 121 313.98 € réalisée sur l'exercice 2021 correspondant au remboursement du capital de la dette contractée par la collectivité.

SYNTHESE DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Le résultat de clôture de l'exercice 2021 en fonctionnement est de 22 770,72 €.

Le résultat de clôture de l'exercice 2021 en investissement est de 273 628,81 € hors reste à réaliser.

Aussi et au regard de ce qui précède,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU l'article L.5211-36 du CGCT prévoyant, sous réserve des dispositions qui leur sont propres, que les dispositions du livre III de la deuxième partie sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale,

VU l'article L1612-12 du CGCT,

VU l'article L. 2121-14 du CGCT,

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 25 mars 2022.

CONSIDERANT la nécessité d'arrêter les comptes 2021 avant le 30 juin 2022

M. LEROUX, Président s'étant retiré de l'assemblée et ne prenant pas part au vote, conformément aux dispositions de l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. Francis Courel, 1^{er} Vice-Président, en charge du Pacte Financier, des finances et de la fiscalité,

*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité*

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20220404-39-BF
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 du budget annexe à Vocation Economique présentant le résultat de clôture de la section de fonctionnement de 22 770,72 € et un résultat de clôture de la section d'investissement hors restes à réaliser de 273 628,81 €.

Pont-Audemer, le 04 avril 2022
le Président
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure

Michel Leroux

Michel LEROUX



Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20220404-39-BF
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022